

Perception de la vaccination par voie orale contre *E. coli* F4/F18 : enquête auprès de 52 éleveurs de porcs utilisateurs en France

Sophie VIGNERON¹, Bernard FILY¹, Vincent BURLLOT¹

¹Elanco France SAS, Crisco Uno, Bâtiment C, 3-5 avenue de la Cristallerie, CS 80022 92317 Sèvres CEDEX

INTRODUCTION

Les éleveurs mettent en avant des conséquences psychologiques, économiques et opérationnelles dues aux problèmes sanitaires dans leur élevage. Les avantages de la vaccination sont, selon eux, d'éviter la mortalité avec un bénéfice économique et psychologique. L'organisation du travail serait également plus simple (Deleu, 2015). Il n'existe pas de publications sur cette thématique pour les éleveurs de porcs en France. Par ailleurs, en 2019, 63% des élevages porcins étaient concernés par des prescriptions d'antibiotiques pour prévenir ou traiter des infections digestives en post-sevrage (PS) en France (Poissonnet et al., 2022). Un vaccin vivant administré par voie orale (Coliprotec™ F4/F18, Elanco) possède une autorisation de mise sur le marché (AMM) pour l'immunisation active des porcs contre les *Escherichia coli* entérotoxigènes F4 et F18 et est mis sur le marché depuis 2017 en France.

L'objectif de cette enquête était de décrire les motivations à vacciner et la perception des éleveurs utilisateurs de ce vaccin en France.

MATERIEL ET METHODES

 Enquête téléphonique menée par Adquation, société indépendante

 Entre novembre 2022 et février 2023

 Questions avec réponses spontanées ou affirmations à choisir

 52 élevages naisseurs-engraisseurs, Ouest de la France
Moyenne : 250 truies

 Utilisateurs du vaccin Coliprotec™ F4/F18 (Elanco)
Début de la vaccination : entre 2017 et 2022

RESULTATS

➤ Pour 58% des sondés, le sevrage était effectué à 21 jours et pour 39% à 28 jours.

➤ Dans tous les cas, c'est un vétérinaire (de groupement ou indépendant) qui avait recommandé la vaccination.

➤ 84% des sondés vaccinent à l'augette et 16% à l'aide d'un drencher.

Question	Réponses spontanées (multiples)	Résultats
Pour quelles raisons avez-vous décidé de vacciner vos porcelets ?	Cas de diarrhées de post-sevrage sur l'élevage	71%
	Réduire la mortalité	23%
	Limiter l'utilisation d'antibiotiques	19%
	Pour respecter ou intégrer un cahier des charges	16%
Quels arguments vous ont convaincu ?	Maîtrise des diarrhées dans l'élevage	52%
	Facilité à administrer	29%
	Arrêt/diminution des antibiotiques	26%
	Conseil du vétérinaire	19%
Selon vous, quels sont les points forts de la vaccination ?	Facile à administrer	77%
	Efficace contre les diarrhées en PS	58%
	Permet d'utiliser moins d'antibiotiques	16%
	Moins/pas de stress avec les diarrhées de PS	7%

Figure 1 : Réponses spontanées des éleveurs concernant 3 questions sur la vaccination par voie orale contre *E. coli* F4/F18 (n=52 répondants)

DISCUSSION

Les résultats présentés ici rejoignent en partie ceux déjà publiés en élevage bovin par Deleu (2015). Les résultats montrent ici l'importance de maîtriser la pathologie et d'éviter les pertes. Cela permet de garantir la bonne santé des animaux et leur bien-être. Les bénéfices psychologiques sont mis en avant ainsi que l'organisation du travail.

La notion de « limiter l'usage des antibiotiques » est spontanément citée ce qui ne ressortait pas de l'enquête de Deleu (2015). D'après Stevens (2007), 80% des éleveurs de porcs au Royaume-Uni reconnaissent que l'utilisation de vaccin était une alternative à l'utilisation d'antibiotiques. Les plans Ecoantibio successifs ainsi que les démarches « sans antibiotiques » ont sans doute permis une forte prise en compte de ce paramètre dans la filière porcine en France.

CONCLUSION

Les motivations des éleveurs pour vacciner étaient de résoudre les problèmes de diarrhées en PS, de réduire la mortalité mais également de limiter l'utilisation d'antibiotiques, dans le cadre du suivi d'un cahier des charges pour certains. La réduction de l'utilisation des antibiotiques est un atout majeur de la vaccination par voie orale contre *E. coli* F4/F18 selon les utilisateurs. De plus, la sérénité de l'éleveur et la durabilité sociétale de l'élevage sont des motifs de recommandations de la vaccination.

REFERENCES

- Deleu A. 2015. Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France, 168 - 2, 184-189.
- Poissonnet A. et al. 2022. Journées Recherche Porcine, 54, 369-370.
- Stevens K. B. et al. 2007. Veterinary Record, 161, 45-52.

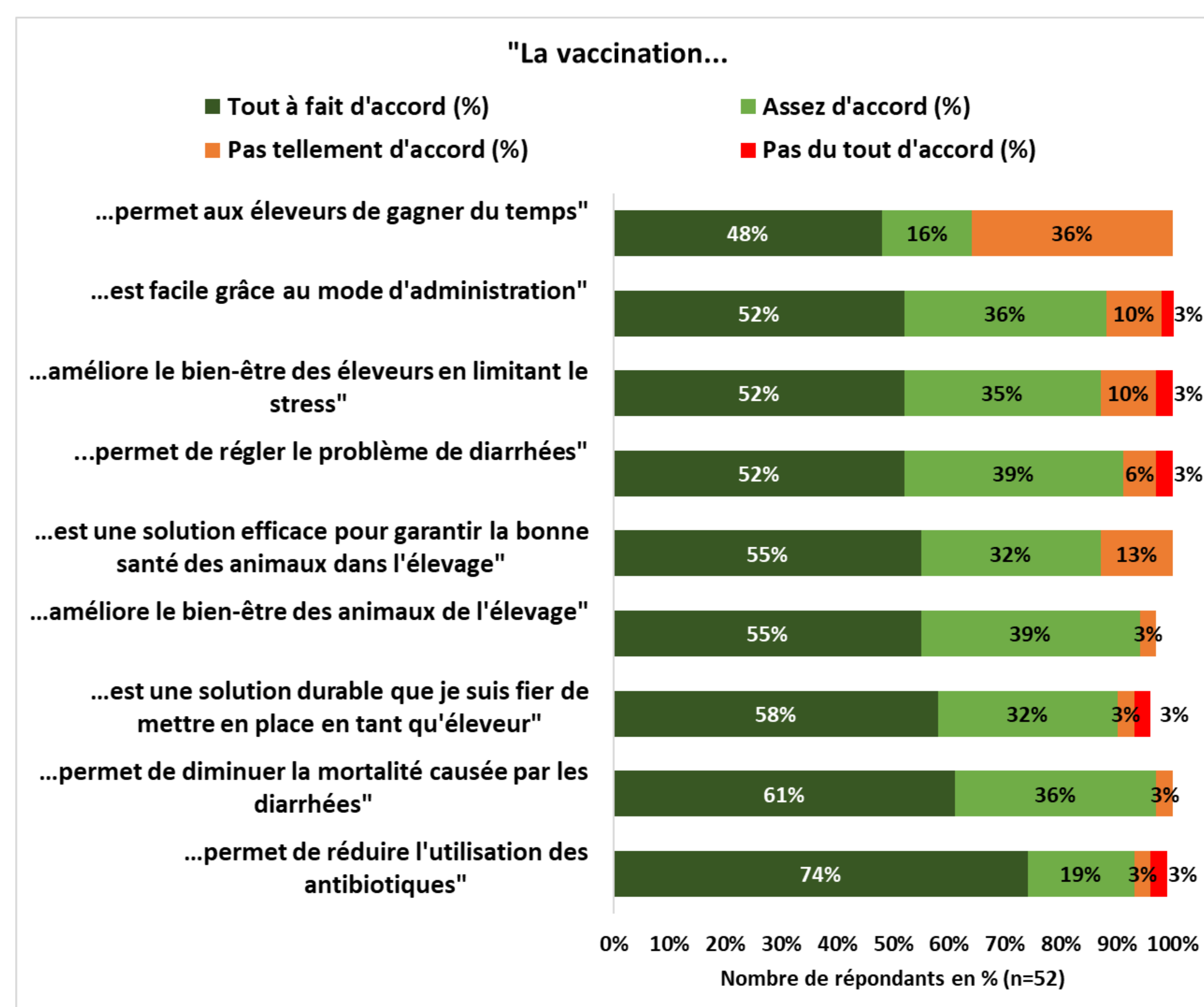


Figure 2: Réponses à différentes affirmations concernant la vaccination par voie orale contre *E. coli* F4/F18 (n = 52 répondants)

Elanco